

2025-2026

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



BROCHURE TECHNIQUE RÉGION SUD



COMITÉ RÉGIONAL
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTACTS SECTEUR G.A.M.

Les élus

Noms	Prénoms	Elus comité directeur	Mails
DO LIVRAMENTO	Marjorie	Présidente Région Sud	presidente.ffgymregionsud@gmail.com
INNOCENTI	Fabrice	Vice-président GAM	f.innocenti@free.fr
LEFORT	Grégory	Responsable Technique Général	lefort.gregory@outlook.com
SCRIBOT	Gérard	Responsable technique GAM	gerard.scribot@sfr.fr

Noms	Prénoms	Elus comité technique	Mails
EECKHOUTTE	Sébastien	Membres de la commission technique	sebastien.eeckhoutte@gmail.com
PEYTOUREAU	Michaël		micha.peytou@hotmail.fr
AGUILERA	Lorenzo		aguilera.lorenzo@gmail.com
LOMBARD	William		

Les salariés

Noms	Prénoms	Fonctions	Mails
DEGRET	Karine	Coordinatrice E.T.R., respons. P.A.S.	Karine.degret@ffgym.fr
DHORNE	Chrystel	Gestions compét., juges, admin.	chrystel@ffgym-regionsud.fr
MELERO	Sabrina	Gestion format. des cadres, des gyms	sabrina@ffgym-regionsud.fr

Les référents

Noms	Prénoms		Mails
EECKHOUTTE	Sébastien	Responsable juges (format., compét.)	sebastien.eeckhoutte@gmail.com
PEYTOUREAU	Michaël	Référents P.A.S.	micha.peytou@hotmail.fr
PELLEGRINO	Rémi	Référents P.A.S.	Rem.p06@gmail.com

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

La brochure des juges édition 2025-2026 présente la réglementation générale ainsi que les conditions d'accès à la formation, de formation, d'examen et la méthode et échelle d'évaluation par niveau (1 à 4).

Le Règlement Technique GAM GAF 2025-2026 présente la réglementation à l'adresse des juges.

FORMATION NIVEAU 1

Depuis plusieurs saisons, le Comité Régional gère l'intégralité de la formation de juges niveau 1 (*inscriptions, règlements, formations, examens*). Les convocations seront envoyées par le Comité Régional mais les formations de juges resteront dans les départements (ou regroupement entre département suivant le nombre de candidats et l'éloignement)

❑ Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym 2025-2026
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

❑ Inscription **avant le 8 Septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ Formations dans les départements :
- **Weekend 1 : 11 & 12 octobre 2025 (10h de formation)**
 - **Weekend 2 : 8 & 9 novembre 2025 (10h de formation)**
- ❑ Examen :
- **Dimanche 9 novembre 2025**

FORMATION NIVEAU 2

Le Comité Régional organise une session de formation et d'examen de juges niveau 2.

- ❑ Conditions d'accès à la formation :
 - Être licencié à la FFGym 2025-2026
 - Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
 - S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
 - Être en possession du niveau 1 et avoir jugé au moins 2 compétitions
 - **Possibilité de passer le niveau 1 et le niveau 2 sur la même saison sur demande auprès du responsable régional des juges**

- ❑ Inscription **avant le 8 septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ Formations :
 - **Weekend 1 : 22 & 23 octobre 2025**
 - **Weekend 2 : 15 & 16 novembre 2025**
- ❑ Examen :
 - **Dimanche 16 novembre 2025**

FORMATION NIVEAU 3

Le Comité Régional organise une session de formation et d'examen de juges niveau 3.

- ❑ Conditions d'accès à la formation :
 - Être licencié à la FFGym 2025-2026
 - Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
 - S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
 - Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions

- ❑ Inscription **avant le 8 septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
 - ❑ Formations :
 - **Weekend 1 : 22 & 23 octobre 2025**
 - **Weekend 2 : 15 & 16 novembre 2025**
 - ❑ Examen :
 - **Dimanche 16 novembre 2025**
- 

FORMATION NIVEAU 4

Le Comité Régional organise une session de formation de juges niveau 4. L'examen est organisé par l'INF (Institut National de Formation).

- ❑ Conditions d'accès à la formation :
 - Être licencié à la FFGym 2025-2026
 - Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
 - S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
 - Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions

- ❑ Inscription **avant le 8 septembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » et auprès de l'INF/FFG.

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ Droits d'inscription à l'examen à l'INF/FFG : **140 €**, Règlement à envoyer à la FFG.
- ❑ Formations :
 - **Weekend 1 : 22 & 23 octobre 2025**
 - **Weekend 2 : 15 & 16 novembre 2025**
- ❑ Examen :
 - **6 & 7 décembre 2025 à Montceau-les-Mines**
 -

RECYCLAGE NIVEAU 4

La FFG organise une session de rattrapage pour ceux et celles qui n'ont pas pu faire le recyclage lors de la saison dernière. (Pour prétendre juger, il est obligatoire d'être recyclé)

- ❑ Conditions d'accès au recyclage
 - Être licencié à la FFGym 2026
 - Être juge niveau 4
- ❑ Inscription au recyclage : A l'Académie France Gymnastique
- ❑ Recyclage :
 - **6 & 7 décembre 2025 à Montceau-les-Mines**

RECYCLAGE NIVEAUX 1-2-3

La Région Sud organise une session de rattrapage pour ceux et celles qui n'ont pas pu assister au recyclage lors de la saison dernière. (Pour prétendre juger, il est obligatoire d'être recyclé)

- ❑ Conditions d'accès au recyclage
 - Être licencié à la FFGym 2026
 - Être juge niveau 4
- ❑ Inscription au recyclage : avant le 18 décembre 2025

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » BOUTON « RECYCLAGE »

- ❑ Droits d'inscription : **50 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ Recyclage :
 - **10 ou 11 Janvier 2026 à Toulon**

COLLOQUE JUGES + ENTRAÎNEURS

Le Comité Régional organise une journée d'information destinée à tous les juges et entraîneurs de la région Sud. (code FIG, programmes nationaux et régionaux, jugement...)

Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym 2025-2026
- S'inscrire à la journée d'information

- ❑ Inscription **avant le 18 décembre 2025**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

- ❑ Dates :
 - **10 ou 11 Janvier 2026 à Toulon**

COMPÉTITIONS

GENERALITES



Des quotas pourront être appliqués à l'issu de l'orientation de la phase départementale pour l'échelon Interdépartemental, de même pour l'échelon régional.

Compétition départementale OBLIGATOIRE

Pour participer aux compétitions, vous devez :

- Confirmer vos engagements **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Pour chaque compétition, tous les clubs GAM pourront consulter sur le site du Comité Régional :

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

□ REGLE POUR LES CHANGEMENTS DE COMPOSITION D'EQUIPES :

Référence : Règlement Technique FFG GAM GAF Saison 2025-2026

IMPORTANT

Les changements de compositions d'équipes sont à faire **AVANT LE LUNDI MIDI**.

Passé ce délai, les gymnastes ne pourront pas participer à la compétition, *excepté pour raison médicale (joindre le certificat).*

RAPPEL

- **Les FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

❑ **GESTION DES ECHAUFFEMENTS :**

Le Comité Régional appliquera la réglementation Fédérale en ce qui concerne les salles d'échauffement pour les compétitions régionales. Seul un échauffement articulaire, dans une salle annexe, sera effectué au préalable.

Pour les programmes FEDERAL, l'échauffement par agrès sur le plateau de compétition sera :

- En Fédéral A, **3 minutes** pour toutes les catégories
- En Fédéral B, **3 minutes** pour toutes les catégories

Pour les programmes IMPOSES, l'échauffement par agrès sur le plateau de compétition sera :

- En Equipe de **5 minutes**
- En Individuel d'**1 minute par gym**

Pour les programmes sur Code FIG, l'échauffement par agrès sur le plateau de compétition sera :

- En équipe de **7 minutes**
- En Individuel d'**1 minute 20 par gym**

• **ORDRE DE PASSAGE :**

Pour les compétitions par équipes, la répartition dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives.

Pour les compétitions individuelles, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au sol)

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple : regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage auprès du gestionnaire de compétition.

• **QUOTAS :**

Les quotas de qualification pour le niveau supérieur sont établis en tenant compte des engagements sur les territoires et en permettant la représentativité de chaque Département ou Inter-Département.

Quotas de qualification (Equipes et Individuels) pour chaque échelon (ID/REG) : le 1er dans chaque catégorie puis classement vertical selon le nombre de place.

Repêchage

Dans le cas d'un forfait avec demande de repêchage pour la compétition de niveau supérieur, la demande est à réaliser via l'interface EngaGym.

Dans le cas d'une demande de repêchage à l'issue d'une compétition qualificative, la demande est à effectuer auprès du gestionnaire de la compétition, qui émettra un avis et la transmettra au gestionnaire de la compétition du niveau supérieur.

La validation ou le refus du repêchage est décidé par le gestionnaire de la compétition pour laquelle il est demandé. (cf. Règlement Technique FFG)

Attention !!! Les Certificats médicaux ne donnent pas droit automatiquement à un repêchage.

Les certificats médicaux doivent être parvenus au plus tard 48h après la compétition (soit le mardi suivant à 16h).

REPARTITION DES COMPETITIONS

PAR CATEGORIES

→ **INDIVIDUELS / NIVEAU « PERFORMANCE (sauf individuels Régionale 7-8-9-10 ans) et FEDERALE A » :**

INTER-DEPARTEMENT - 28 février 2026

REGION - 28 Mars avril 2026

Catégories : Nationale A 10 / 11 / 12 / 13 / 14 ans
Nationale A 15 ans
Nationale A Optionnel 16 ans et plus
Nationale A 16 / 17 / 18 / 19-21 ans / 22 ans et plus
Nationale B 15 ans
Fédérale A 10-11 ans / 12-13 ans / 14-15 ans / 16 ans et plus

→ **EQUIPES / NIVEAU « PERFORMANCE ET FEDERALE A » :**

INTER-DEPARTEMENT - 14 et 15 mars 2026

Catégories : Nationale A 10-11 ans / 10-13 ans / 10-15 ans
Nationale A 12 ans et plus
Fédérale A 10-12 ans / 10-15 ans / 12 ans et plus
Régionale 7-9 ans / 9-10 ans (*)

(*) **IMPORTANT !** Pour les équipes Régionale 7-9 et 9-10 ans : des classements individuels 7 / 8 / 9 / 10 ans s'effectueront au travers des équipes pour tous les gymnastes (pas d'engagements à réaliser sauf pour les individuels purs non-inscrits en équipe).

→ **EQUIPES / NIVEAU « FEDERALE A » :**

REGION - 11 avril 2026

Catégories : Fédérale A 10-12 ans / 10-15 ans / 12 ans et plus

→ **EQUIPES / NIVEAU « FEDERALE B » :**

FINALE INTER-DEPARTEMENTALE - 11 avril 2026

Catégories : Fédérale B 7-9 ans (sur 4 agrès)
Fédérale B 10-12 ans / 10-15 ans / 12 ans et plus (sur 6 agrès)

→ **EQUIPES / NIVEAU « PERFORMANCE » :**

REGION - 18 avril 2026

Catégories : Nationale A 10-11 ans / 10-13 ans / 10-15 ans
Nationale A 12 ans et plus
Régionale 7-9 ans / 9-10 ans (*)

(*) **IMPORTANT !** Pour les équipes Régionale 7-9 et 9-10 ans : des classements individuels 7 / 8 / 9 / 10 ans s'effectueront au travers des équipes pour tous les gymnastes (pas d'engagements à réaliser sauf pour les individuels purs non-inscrits en équipe).



LES DIFFERENTS PROGRAMMES

Filières		Echelons finalités	Equipe indiv.	Format Équipes	Catégories D'âge	Programmes
Féd.	B	- Départ. - Inter-départ.	Equipes	5/5/3	7 - 9 ans	4 agrès – 5 éléments - grille FFG
					10 - 12 ans	6 agrès – 5 éléments - grille FFG (les 16 meilleures notes compt.)
					10 - 15 ans	
					12 ans & +	
	A	- Départ. - Inter-départ. - Région - Finale	Equipes	5/-/3	10 - 12 ans	6 agrès – 7 éléments - grille FFG
					10 - 15 ans	
					12 ans & +	
		- Départ. - Inter-départ. - Région	Indiv.		10 - 11 ans	
					12 - 13 ans	
					14 - 15 ans	
					16 ans et +	
	Proxi.	- Départ.	Indiv.		de 7 à 14 ans	Programme régional ou départ.

Perf.	Régional	- Départ. - Inter-départ. - Région	Equipes	5/5/3	7 - 9 ans	Imposés FFG niveaux 1 à 3 * Indiv. : classement au travers des équipes
					9 - 10 ans	
			Indiv. *		7 ans 8 ans 9 ans 10 ans	
	Nat. B	- Départ. - Inter-départ. - Région - Finale	Indiv.		15 ans	Imposés FFG niveaux 4 à 6
	Equipes		5/4/3	10 - 11 ans	Imposés FFG niveaux 4 à 6	
				10 - 13 ans		
				10 - 15 ans		
			7/4/3	12 ans & +	Code FIG	
	Indiv.			10 ans 11 ans 12 ans 13 ans 14 ans	Imposés FFG niveaux 4 à 6	
				15 ans	Code FIG junior	
16 ans 17 ans 18 ans 21 & - 22 & + opt. (16 ans et +)		Code FIG				

C.f. les brochures fédérales concernant la réglementation sur les montées ou descentes des équipes et les interdictions d'engagements entre équipes et individuels.

JURY DE COMPETITION

Obligations du juge : Cf. Réglementation générale de la Brochure des juges édition 2025-2026

Absence de juge ou niveau inférieur au niveau demandé : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

FORFAIT !

Lorsqu'un club qualifié, et devant présenter un juge, déclare forfait avant la date de forclusion, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités.

Un club déclarant forfait après la date de forclusion, doit contacter dans les meilleurs délais le responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.